

Info Flash

Clôture de rédaction le 24 mars 2021



"Est-ce-que la maman d'un oeuf de Pâques, c'est une poule en chocolat?"

Citation célèbre - Paroles d'enfant

INFORMATIONS

PAGE 3/5

PROMOTION DE LA VILLE, CITOYENNETÉ

PAGE 6/7

SÉCURITÉ, PRÉVENTION

PAGE 8/10

ENVIRONNEMENT TRAVAUX

PAGE 11/12

VIE SCOLAIRE, JEUNESSE ET CULTURE

PAGE 13/14

ASSOCIATIONS

PAGE 15/16

ETAT CIVIL

PAGE 16



EDITO



Chère Vitryenne, Cher Vitryen,

La montée en puissance des chiffres du virus et de personnes hospitalisées devaient nous conduire fatalement vers un troisième confinement, que les autorités sanitaires viennent de nous imposer, toujours difficile à accepter et supporter.

Le seul remède, c'est la vaccination du plus grand nombre de nos concitoyens.

Notre commune va accueillir un centre de vaccination et nous remercions dès à présent l'ensemble des personnels de santé de Vitry en Artois, de nous appuyer et aider dans cette démarche, pour répondre à l'attente et l'impatience des personnes qui souhaitent vivement se faire vacciner.

Nous remercions également les bénévoles qui se sont proposés pour conduire des personnes âgées, sans famille, sans moyen de locomotion, vers d'autres centres de vaccination du Pas de Calais et du Nord, où elles avaient obtenu un rendez-vous.

Tout en évoquant les mesures de santé, nous vous invitons à nous rejoindre pour le parcours du cœur, le dimanche 4 avril 2021. Un moment de détente à apprécier dans ces premières semaines de printemps.

Bien cordialement.

Le Maire,
Pierre GEORGET.

■ BRADERIE DE LA POMME D'AMOUR

Nous avons le regret de vous annoncer que, cette année encore, la braderie de la Pomme d'Amour n'aura pas lieu, étant donné la situation sanitaire actuelle. Soyez patients, soyez prudents, c'est en étant solidaires que nous arriverons à reprendre une vie normale.



Récemment contactée par l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé) et les services préfectoraux, notre commune a été désignée afin d'organiser un centre de vaccination pour lutter contre la covid—19, charge pour notre municipalité, avec le concours des professionnels de santé du territoire, de mettre tout en place pour répondre à cet enjeu majeur de santé publique dans votre intérêt, et celui de vos proches.

A la date de clôture de la rédaction de cet info flash, nous ne pouvons vous communiquer plus d'informations.

Aussi, soyez assurés qu'une communication dédiée sera très prochainement mise en place pour vous apporter les renseignements pratiques tant attendus, par le biais d'une information qui sera distribuée dans toutes boîtes aux lettres.



Tout appel téléphonique en mairie ou messages sur facebook sont donc, pour le moment, inutiles. Nous vous remercions de votre compréhension.

■ PARCOURS DU COEUR

Dimanche 4 avril Rendez-vous au stade Claude Colard

Départs échelonnés à partir de 9 heures. Groupes limités à 6 personnes maximum.

Marcheurs et adeptes de la course à pied : circuits de 3,5 kms, 8,7 kms et boucle de 11,5 kms* - Cyclistes : circuit de 5 et boucle de 15 kms*. (*boucle dans un rayon de 10 kms). Inscriptions en mairie ou via <https://urlz.fr/eXbh> ou ce QRcode



AGENDA

■ CONSEIL MUNICIPAL - Vote du budget

Vendredi 9 avril à 19 heures Salle polyvalente.

■ JOURNEE NATIONALE DE LA DEPORTATION

Dimanche 25 avril (Cérémonie restreinte)

Dépôt de gerbes, hommage aux héros de la déportation et aux neuf décapités de Munich et déportés du canton, morts en déportation, lecture du message de la déportation et des noms des déportés.

INFORMATIONS

NOUVEAU À VITRY-EN-ARTOIS : EXAMENS DU CODE DE LA ROUTE

Exacode est un nouvel organisme agréé par le Ministère de l'Intérieur, pour le passage du Code de la Route.

La société Exacode propose des séances d'examen à proximité des populations désertes de ce service.



Comment ça marche ?

- Élève dans une auto-école ou candidat libre, après l'apprentissage du code de la route, vous souhaitez obtenir votre examen du code. Pour cela vous devez réserver votre séance d'examen sur le site EXACODE.FR . Vous recevez votre convocation par mail, celle-ci est à présenter le jour de votre examen avec votre pièce d'identité.
- Le paiement se fait en ligne directement au tarif réglementé de 30€.
- L'examen dure environ 30 minutes et consiste à répondre à une série de 40 questions sur tablette. Pour un résultat favorable, vous devez obtenir un minimum de 35 bonnes réponses.
- Résultats sous 2 heures en moyenne.

Les principes

Examen de proximité, Exacode va à la rencontre des jeunes, afin de faciliter l'accès à ce service pour la jeunesse qui ne peut pas se déplacer aisément. Nous proposons des séances régulières, dans des conditions d'examen optimales. Développer, moderniser, et dynamiser la ruralité est notre objectif.

Pourquoi choisir Exacode ?

- Inscription facile et rapide,
- Explication sur l'obtention de votre NEPH,
- Conditions d'examen optimales,
- Proposition de séances d'examen régulières à proximité,
- Agir pour un dynamisme économique et social,
- Œuvrer pour un aménagement équilibré du territoire.



Où et quand ont lieu ces séances ?

Salle intergénérationnelle Lucien Decourrière, les 2^{ème} et 4^{ème} lundi de chaque mois.

Prochaines dates :
12 et 26 avril - 10 mai
14 et 28 juin 2021.

ERRATUM

Dans l'info flash n°196 du mois de mars, interview page 8, merci de lire que Patrice Gellez pratique l'élevage **extensif** sur ses prairies", et non "intensif". Avec nos excuses.

L'avenir de l'eau vous intéresse ? Du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie lance sa grande consultation du public dans le cadre de son projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2022-2027.

◆ Le SDAGE : le plan de gestion durable de notre ressource en eau !

Tout le monde ne connaît pas le SDAGE, et pourtant il est important dans notre quotidien. C'est lui qui définit, pour les six prochaines années, les actions pour une gestion équilibrée et durable de notre ressource en eau ! Sa portée est telle qu'il sert de document de référence dans l'aménagement de nos territoires ou nos projets d'urbanisme notamment. En France, il est mené dans chaque bassin hydrographique, et chez nous par le comité de bassin Artois-Picardie ce qui correspond globalement à la région des Hauts-de-France).

◆ Atteindre 50% du "bon état" des eaux pour 2027

Le bassin Artois-Picardie mise beaucoup sur le futur SDAGE 2022-2027 pour l'avenir de notre eau. Dans les 6 années à venir, le bassin entend atteindre les 50% de toutes les eaux en bon état, c'est-à-dire atteindre une eau équilibrée à la fois disponible en bonne quantité pour tous les usages, sans produits toxiques et qui permet une vie animale et végétale riche, là où il n'en affiche que 22% aujourd'hui. Cette ambition s'accompagne de cinq enjeux majeurs :

- Préserver et restaurer les fonctionnalités écologiques des milieux aquatiques et des zones humides
- Garantir l'approvisionnement en eau potable
- Réduire les inondations
- Protéger le milieu marin
- Mettre en œuvre des politiques publiques cohérentes

◆ Chaque geste pour l'avenir de l'eau compte, le vôtre aussi !

Nous le savons tous : l'eau est une ressource précieuse à préserver ! Sa bonne gestion est fondamentale pour notre biodiversité, notre santé et notre climat. C'est pourquoi le SDAGE, c'est du sérieux !

À travers cette grande consultation publique, vous êtes invités à donner votre avis sur la gestion de l'eau et des risques d'inondation, proposée par le SDAGE. Chaque avis compte, alors faites entendre votre voix !

◆ Prochainement, des actions de prévention autour de l'eau

Tout au long du projet de consultation publique, l'Agence de l'eau Artois-Picardie prévoit des actions d'information et de prévention pour mieux comprendre et connaître les enjeux de l'eau. Restez informés ! Plus d'informations sur la consultation publique :

www.agissonspourleau.fr



COMMISSION PROMOTION DE LA VILLE – CITOYENNETÉ

A L'OCCASION DE LA JOURNÉE DES DROITS DE LA FEMME

Sylvie Lefebvre, Thérèse Maréchal, Catherine Vesiez, Maryse Duez, Sylviane Durak accompagnées de Pierre Georget, Maire, et de Bénédicte Messéanne-Grobelny, Vice-présidente du Conseil Départemental du Pas de Calais, ont participé à la réunion de l'association "Elles aussi" à Fresnes les Montauban, organisée sur le thème : "la place de la femme en politique".



Elles étaient conviées par Annie Lemoine, Maire de la commune de Fresnes les Montauban et de Véronique Genelle, présidente de "Elles aussi".

Une table ronde pour partager échanger avec d'autres élus de la communauté de communes hommes - femmes sur les expériences et vécu des uns et des autres.

L'association "Elles aussi", c'est quoi ?

Fondée en 1992 par six associations féminines, "Elles aussi" est une réunion d'associations de femmes d'origines très diverses, de rayonnement à la fois national et local, autour d'un objectif commun : promouvoir la parité dans toutes les instances élues.

"Elles aussi" affirme son attachement aux valeurs républicaines et démocratiques.

C'est à l'occasion de la journée des droits de la femme que notre géante, Frédégonde, fut exposée cour d'Honneur de la mairie...



NOS JEUNES DEVENUS ÉTOILES NORDISTES 2020

Léo, Wilfried et Franck ont remporté le 10 mars, le trophée des étoiles nordistes 2020 dans la catégorie « anonyme ». Ils ont reçu des mains de Jean Claude Casadesus, ancien Chef d'Orchestre, ce trophée récompensant leur dévouement et leur initiative pendant le confinement où ils se sont mis à disposition des habitants de Vitry en Artois pour faire leurs courses et ensuite les livrer.

Bel exemple d'une jeunesse attentive et solidaire...

Pierre Georget, Maire, ainsi que l'ensemble du conseil Municipal leur adressent avec beaucoup de fierté leurs plus sincères félicitations. Bravo !



Photo la Voix du Nord

PENSÉE ATTENDRIE À LA CONFISERIE DE LA POMME D'AMOUR

Cela fait un peu plus d'un an que Bernard Douvrain, célèbre confiseur régional, qui faisait la fierté de notre commune, a cessé son activité.

La confiserie de la Pomme d'Amour fut créée en 1888 par l'arrière grand père de Bernard, Henri, et transmise depuis de père en fils. 131 ans que la famille nous régalaient de ses délicieuses friandises.

Bernard a pris sa retraite en janvier 2020, son fils Nicolas ayant choisi une toute autre orientation professionnelle.

La pomme d'amour, les sucettes salées ou encore les coque-licots continueront leur existence, les machines ayant été reprises par un grossiste en biscuits et chocolats de Lille, la société Allard...

Merci à Claude, Antoinette, Bernard, Annie et Nicolas de nous avoir donné tant de bonheur dans la dégustation de leurs friandises d'exception.

Nous ne serons néanmoins pas privés de la Confrérie de la Pomme d'Amour, qui continuera à représenter notre commune.



Photo la Voix du Nord

NOS MAMIES "PROXI"

Redynamiser le centre ville à travers des animations, c'est la volonté de Peggy Delbrayelle, gérante du magasin Proxi.

« je souhaitais honorer les mamies, et leur démontrer encore une fois leur valeur »



Après s'être inscrites et rempli un questionnaire, un cliché est pris avec leurs petits enfants. Après vote du jury, **Jacqueline Roche** a remporté l'élection et a été élue super mamie Proxi Vitry. Un panier lui a été offert et les 12 autres participantes sont reparties avec un cadre photo.

Peggy réfléchit à d'autres actions qu'elle mettra en place prochainement, dans le but de rompre la monotonie due aux jours difficiles de la crise sanitaire.

« J'aime rassembler, animer et récompenser (bien entendu dans le respect des gestes barrières). Chaque samedi, j'organise un tirage tombola en magasin ».

COMMISSION SÉCURITÉ - PRÉVENTION

SÉCURISATION DES RUES RENOIR ET BERLIOZ

Lors d'une commission école, il a été soulevé la problématique des stationnements anarchiques et les difficultés de circulation piétonne sur les trottoirs.

La municipalité a alors souhaité, avant toute intervention, connaître l'avis de l'ensemble des riverains de la rue Renoir et de la rue Berlioz, sur un projet d'aménagement de sécurisation.



Le compte rendu d'enquête de proximité démontre qu'ils adhèrent quasi unanimement, **à la mise en place d'un sens unique. Cela évitera sans doute les croisements difficiles des véhicules des parents d'élèves, mais surtout permettra un stationnement bilatéral et de libérer les trottoirs, afin de mieux sécuriser nos enfants et familles se rendant à l'école.**

Cet aménagement, assuré par nos services techniques, s'accompagnera par d'autres dispositifs tels que **la sécurisation du passage piétons, la création d'une zone d'attente plus large à l'entrée de l'école (grille d'entrée reculée), et le passage de l'éclairage public en led, pour une meilleure visibilité de la chaussée.**

L'ensemble de ces dispositions seront effectives pour les vacances de Pâques mais restent toutefois subordonnées aux contraintes techniques et à la configuration des voies.

QUELLES DÉMARCHES EN CAS D'ACCIDENT DE LA CIRCULATION ?

Lorsque vous avez un accident avec votre voiture ou votre moto, certaines démarches sont très importantes. Les réaliser correctement et dans les délais vous permettra d'être indemnisé au plus juste et le plus rapidement possible.

Service-public.fr vous rappelle l'essentiel.



Lors d'un accident avec votre véhicule, vous devez remplir un constat européen d'accident, aussi appelé constat à l'amiable.

Accident matériel

Le constat vous permet de préciser les informations sur les circonstances de l'accident qui détermineront la responsabilité des conducteurs impliqués.

Vous devez remplir le recto (partie constat) sur les lieux de l'accident avec l'autre conducteur. Vous pouvez également joindre des photographies.

Le verso (partie déclaration) peut être complété plus tard, individuellement par chacun des conducteurs.

Chaque personne conserve un exemplaire du constat après avoir renseigné la partie commune.

Une fois complété, vous devez faire parvenir le constat à votre assureur, en main propre, par courrier, ou par l'intermédiaire du courtier, **dans un délai de 5 jours ouvrés suivant l'accident.**



Cas particuliers

- Si l'accident implique plusieurs véhicules, vous devez remplir un constat avec le conducteur du véhicule qui vous précédait et un autre constat avec celui qui vous suivait.

- Si l'autre conducteur refuse de compléter le constat (s'il n'est pas assuré, par exemple), ou de signer le constat à l'amiable, vous devez relever le numéro d'immatriculation de son véhicule. Essayez d'obtenir le témoignage des personnes qui ont assisté à l'accident ou l'intervention d'un agent de police ou d'un gendarme. Remplissez le constat en signalant le refus de l'autre conducteur. Utilisez pour cela la partie « observations » du recto du constat.

- Si l'autre conducteur prend la fuite après l'accident, notez le numéro de sa plaque d'immatriculation et prévenez la gendarmerie pour signaler les faits et porter plainte pour délit de fuite. Complétez le constat en indiquant la fuite du conducteur dans la partie « observations ». Que le constat soit signé ou que la partie adverse ait refusé de le faire, il faut informer votre assurance et lui adresser le constat dans un délai de 5 jours ouvrés.

Accident corporel

Si une personne a été blessée lors de l'accident, il faut prévenir les services de police ou de gendarmerie afin qu'elles sécurisent le lieu de l'accident, établissent un procès-verbal de constatation sur les circonstances de l'accident et relèvent l'identité des éventuels conducteurs impliqués, passagers, piétons et témoins.



Même si les autorités ont établi un procès-verbal, vous devez obligatoirement signaler l'accident à votre assureur, avec le constat à l'amiable en version papier.

Si vous êtes blessé, vous devez faire établir un certificat médical par l'hôpital ou par un médecin précisant vos dommages corporels et adressez-le à votre assureur en lui demandant une provision sur l'indemnisation de vos dommages corporels. Si vous ressentez des douleurs plus tard, faites-les constater le plus tôt possible par un médecin et signalez-le à votre assureur.

Recommandation : il est fortement recommandé de détenir au moins un exemplaire de constat dans votre véhicule.

Attention : veillez à bien remplir le constat car il établit avec précision les circonstances de l'accident. S'il est mal renseigné, l'assurance peut vous attribuer la moitié de la responsabilité de l'accident et majorer votre coefficient de bonus-malus.

COMMISSION PATRIMOINE - DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : LES TRAVAUX ONT DÉMARRÉ



De nouveaux mâts ont été implantés rue des coquelicots et rue du collège ; en effet, les anciens mâts en bois étaient devenus très fragiles et il fallait agir rapidement.

Les nouvelles lanternes sont en cours d'installation sur l'ensemble de la première tranche.

TRAVAUX DE SÉCURISATION À L'ÉGLISE

Fin février et début mars l'entreprise SRMH est intervenue sur l'église Saint Martin afin de sécuriser les maçonneries de l'édifice reconstruit après la première guerre mondiale.

En effet après constat de risque de chutes de pierres, un diagnostic a été établi à l'été 2020 qui a mené à plusieurs recommandations concernant une mise en sécurité et une restauration nécessaire de notre église.

La restauration sera assez lourde puisqu'elle concernera l'ensemble de la toiture, des maçonneries, du clocher. Afin de mener à bien ces travaux, la commune s'entoure d'experts du Département et de la Fondation du Patrimoine et va engager un architecte spécialisé.

Dans l'attente, et par mesure de sécurité, des purges ont été opérées afin d'empêcher tout risque de chutes. Certains éléments assez imposants ont été déposés afin d'être conservés dans l'attente de la rénovation.



UN COUP DE JEUNE POUR LA DEVANTURE DE LA MAIRIE

A l'approche du printemps le service des espaces verts et du cadre de vie ont retravaillé les abords de la mairie. Les anciens parterres, vieillissants, ont été démontés pour ouvrir l'espace.

En dégagant la vue sur le bâtiment et en laissant plus de clarté dans les bureaux, la devanture se veut plus accueillante.

Un fleurissement est prévu tout au long de l'année. Les végétaux, comme pour l'ensemble des parterres et suspensions ont été choisis afin de répondre aux engagements de la commune en terme de développement durable : nos services privilégient les plantes vivaces, en pleine terre, et un choix de variétés produites très localement par un horticulteur.



SÉCURISATION DES PIÉTONS : TEST EN COURS

Vous l'aurez remarqué : un candélabre avec une lumière bleue a été mis en place au niveau de certains passages piétons (Route Nationale, puis rue de Brebières, rue de Quiéry).

Il s'agit de tester un éclairage spécifique permettant de rendre plus visible les piétons au niveau de rues très fréquentées : abords des écoles, collège, centre-ville.

En fonction des résultats de ces tests, il sera envisagé de mettre en place définitivement ce type d'éclairage sur des passages ciblés.



COMMISSION CULTURE – VIE SCOLAIRE – JEUNESSE

MÉDIATHÈQUE LOUIS ARAGON

Camille Loubry, en service civique depuis ce début d'année, s'est beaucoup impliquée dans la mise en place d'ateliers autour de la lecture publique pour les enfants du multi-accueil Jacques Brel, les adhérents de la médiathèque et bientôt les enfants des accueils de loisirs périscolaires.



Prochaines animations :

Inscription par téléphone au 03 21 58 45 28 ou par mail mediatheque@vitryenartois.fr (6 places disponibles par séance).

◆ Animations PS4

FIFA : le mardi 27 avril 2021 de 10h à 11h30 pour les 8-12 ans

SING : le jeudi 29 avril 2021 de 10h à 11h30 pour les 8-12 ans

FORD BOYARD : le vendredi 30 avril de 10h à 11h30 pour les 8-12 ans

◆ Animations printanières

Mercredi 28 avril 2021 de 10h30 à 11h30- pour les 3-5 ans

Lecture du livre « le printemps » – Création d'une branche de Muguet de 14h30 à 15h30 pour les 6- 10 ans

◆ **Lecture du livre « premier printemps »**- Création d'une carte du 1er mai

ACCUEIL DE LOISIRS DE PRINTEMPS

Du lundi 26 avril au vendredi 7 mai 2021 pour les enfants âgés de 3 à 14 ans.

■ **Inscriptions** le Vendredi 9 avril de 9h30 à 12h00 au bureau des permanences – mairie de Vitry-en-Artois ou par email à partir du 29 mars 2021 ami.isa@orange.fr (clôture des inscriptions le 9 avril 2021).

■ **Renseignements** auprès d'Isabelle Hénon, Directrice de l'accueil au 07 82 17 98 90.



JEUNESSE

CONSEIL DES JEUNES



Les membres du conseil des jeunes se sont retrouvés lors d'une réunion de travail à l'espace Culturel Madeleine Mahieu, le vendredi 26 février 2021.

À cette occasion, et en la présence de Sylviane DURAK, Maire adjointe, Chargée de la promotion de la ville et citoyenneté, le nouveau projet de l'année 2021 leur a été exposé.

Celui-ci s'intitulera : **Il était une fois, « La République »**

Le projet d'activité permettra aux jeunes d'aborder le fonctionnement et le rôle des institutions et d'être sensibilisés aux valeurs de la République.

À travers diverses actions, ils auront l'occasion de rencontrer l'ensemble des élus du Conseil Municipal, de prendre connaissance des protocoles liés aux cérémonies patriotiques, d'organiser des animations citoyennes (expositions, livret informatif) et participer à une journée citoyenne à Paris.

LES TOUT PETITS ONT FAIT LEUR CARNAVAL



La Fête a battu son plein le 9 mars, journée carnavalesque au Multi Accueil Jacques Brel ! Les enfants déguisés sur le thème des pays du monde ont passé une journée encore plus exceptionnelle que d'habitude.

Un indien, un chinois, un mexicain, ... et un koala australien ont chanté, dansé et surtout ri aux éclats dans un tourbillon de décorations colorées.

Les enfants ont joué les vedettes sous les projecteurs du papa de Ambre, photographe généreux qui a offert aux familles un superbe cliché de leur trésor.

Le seul regret de ce chouette moment est de ne pas avoir pu inviter les parents en cette période de pandémie.

Nous espérons pouvoir tous les recevoir bientôt autour d'un goûter ; pour le moment, que tout le monde soit vigilant face à la Covid.

INTERVIEW

Grégory Duquenne a succédé à Noël Delcroix, à la présidence de Familles de France, depuis 2019.

Quelles ont été vos motivations ?

C'est une association familiale. Etant moi-même père d'une famille nombreuse, je voulais défendre les valeurs familiales, et surtout faire que chaque famille existe quelle que soit sa composition. Avec le Conseil d'Administration, nous essayons de proposer des manifestations afin qu'elles se rencontrent, échangent et participent à l'écologie. D'ailleurs, nos bourses aux vêtements et bourses aux jouets sont entrées dans l'éco-recyclage. Nous réfléchissons sur beaucoup de sujets dont certains ne vont pas tarder à voir le jour sur le facebook de notre association: un indice? L'un des sujets est sur le thème de la cuisine facile, simple et pas cher! Et surtout pour ne plus jeter d'aliments !

Mais nous resterons à l'écoute des vitryens afin de répondre au mieux à leurs attentes.

Vous avez souhaité une nouvelle identité avec un changement de nom de l'association ? Désormais, Soutien famille Vitry 62 remplacera Familles de France ... Pourquoi ?

Pour la simplicité d'une structure à taille humaine, sur Vitry-en-Artois et ses alentours, plus réactive dans ses prises de décisions car exonérée du poids administratif d'un réseau national,

Pour une proximité accrue avec les familles car l'Association aura pour seul souci le service à ses familles adhérentes,

Pour une indépendance à défendre les valeurs familiales, avec des positions issues du terrain.

Soutien : c'est notre fer de lance **Famille** : la famille est le coeur de notre association
Vitry : principal lieu de notre action **62** : notre département

Vous envisagez un nouveau logo ; pour cela vous invitez les vitryennes et vitryens à y participer ...

Oui, tout à fait, nous voulons montrer à nos vitryens qu'ils comptent pour nous. Par cette simple action, ils participent à l'évolution de notre association et surtout nous voulons qu'ils s'y sentent concernés est important pour nous.



L'association propose la location de tables, chaises et tonnelles, organise des bourses aux vêtements, puériculture et jouets, une brocante annuelle et un barbecue.

Contact : soutienfamillevitry@gmail.com
Grégory Duquenne : 06.10.29.05.10.

Vous souhaitez adhérer ?

Le montant de la cotisation annuelle est de 8 euros.

Stage sportif

organisé par le club de football OSC Vitry en Artois, pour les licenciés et non licenciés du 26 au 30 avril 2021, de 13h30 à 17h30.

Le coût est de 20 euros, tickets loisirs, chèques vacances sont acceptés.

Pour s'inscrire, à partir du 8 avril, vous pourrez retirer les fiches d'inscription aux entraînements ou en mairie.

Ce stage est ouvert aux jeunes nés de 2006 à 2012.

Il se déroulera au complexe sportif, rue du collège.



Marche thématique

organisée par le club de football OSC Vitry en Artois autour du patrimoine communal, celle ci se déroulera le vendredi 30 avril à partir de 18h30.

Les U6 à U9 devront être obligatoirement accompagnés d'un adulte.

Le rdv est fixé au stade Colard.

Entièrement gratuite, cette action sera ponctuée par un moment de convivialité.



Renseignements : Michel Ledo 06 63 79 08 62.



ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

Sacha ALALINARDE

fil de Jérôme ALALINARDE et Dorothee CHATELAIN né le 10 Février

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés

BOUTTE née MOCHÉ Rose-Marie

décédée le 14 février 81 ans

CENSE née BAUDE Micheline

décédée le 24 février 89 ans

CORENFLOS née BOSSU Edith

décédée le 27 février 84 ans

NAPIERALA José

décédé le 01 mars 61 ans